



RÉGISSEUR AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

(2e concours)

Concours no. SLC-01-2023 - Poste permanent à temps complet



La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

LE POSTE

Sous l'autorité du directeur du Service des loisirs et de la culture, le titulaire sera appelé à planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités sportives. Il devra apporter un soutien technique aux organismes du milieu, collaborer à la détermination de la programmation et à l'évaluation des activités du service, superviser les plateaux internes et externes et effectuer des recommandations au besoin et le suivi.

LES QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études universitaires en loisirs, culture et tourisme, administration des sports, éducation physique ou dans une discipline connexe;
- Avoir de l'expérience en tant qu'animateur ou responsable de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique ou toute autre expérience pertinente constitue un atout;
- Avoir une personnalité permettant d'entretenir d'excellentes relations avec le public et faire preuve de courtoisie et d'efficacité;
- Être organisé, savoir travailler en équipe et posséder une excellente capacité d'adaptation
- Maîtriser l'environnement Office 365;
- Être disponible en dehors des heures normales de travail (soirs et fins de semaines);
- Posséder de l'expérience en gestion de personnel et en gestion de budget;
- La connaissance du milieu municipal constitue un atout.

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la politique en vigueur pour le personnel cadre de la Ville de Port-Cartier. Le salaire annuel se situe entre 69 000 \$ et 87 000 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est également offerte.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, au plus tard,
le 10 février 2023
à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com